

Transformation de deux postes d'agent administratif en postes d'adjoint administratif suite à des réussites aux concours

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 15/01/03	favorable	séance du 21/01/03	favorable

- La secrétaire du SYBERT qui occupe actuellement un poste d'agent administratif a réussi le concours d'adjoint administratif.
- Dans le cadre du transfert du PLIE, un agent chargé du suivi des parcours individualisés d'insertion a été recruté à compter du 1^{er} janvier 2003 sur un poste d'agent administratif et a réussi également le concours d'adjoint administratif.

En raison des responsabilités particulières liées à ces deux postes, il est proposé de transformer ces deux postes.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la transformation de deux postes d'agent administratif en deux postes d'adjoint administratif.

Pour extrait conforme,

Le Président